

## APPEL À CANDIDATURES POUR LE COMITÉ DIRECTEUR

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 4 NOVEMBRE 2018

**A la suite de la démission d'un membre du Comité Directeur, un poste vacant est à pourvoir pour la fin de la mandature 2016-2020.**

#### ➤ Modalités de candidature :

Les candidatures doivent être adressées au siège de la Fédération, 74 avenue Parmentier 75011 PARIS, au moins trente jours avant la date fixée pour l'élection, **par pli recommandé avec demande d'avis de réception, soit au plus tard le 5 octobre 2018 à minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats présentés par leur ligue motocycliste régionale doivent joindre à leur candidature une attestation de celle-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture de la ligue dont ils relèvent.

Les candidats qui desirent se présenter à titre individuel doivent appartenir à un Groupement Sportif affilié et être à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale.

Nul ne peut être membre du Comité Directeur s'il n'est pas titulaire d'une licence fédérale en cours de validité.

Pour candidater, il y a lieu de remplir le modèle de candidature téléchargeable en ligne sur le site internet de la Fédération Française de Motocyclisme ([www.ffmoto.org](http://www.ffmoto.org)).

#### ➤ Informations complémentaires :

Le membre du Comité Directeur de la FFM sera élu lors de l'Assemblée Générale du 4 novembre 2018 à la majorité simple des voix.

La durée du mandat du membre nouvellement élu au Comité Directeur est à pourvoir pour la fin de la mandature 2016-2020.

La candidature se matérialise par un courrier non-équivoque du candidat (voir le modèle de candidature en ligne sur le site internet de la Fédération [www.ffmoto.org](http://www.ffmoto.org)).

A ce titre, le seul courrier d'investiture de la Ligue ne saurait être suffisant.